



Le tourisme dans les Hauts-de-France : un secteur dynamique et en croissance pour l'emploi

En 2013, dans la région Hauts-de-France, 50 000 emplois sont générés par la présence de touristes sur le territoire. En tenant compte des professionnels régionaux du tourisme en charge d'activités de transport ou de préparation aux voyages, l'emploi touristique regroupe dans la région quelque 70 000 emplois. Parmi les activités qui tirent parti du tourisme local, la restauration arrive en tête. Cependant, chacun des départements a développé des pans d'activités distincts, en fonction de ses atouts touristiques (tourisme urbain, séjours d'agrément, de loisirs ou à visée culturelle). Entre 2011 et 2013, l'emploi touristique a progressé de 2 %, particulièrement soutenu par la croissance des activités sportives et culturelles.

Arnaud Bourdon, Insee

En 2013, les activités consacrées à l'accueil des touristes séjournant dans les Hauts-de-France regroupent 50 000 emplois. À ces emplois liés au tourisme local s'ajoutent, dans une définition extensive, les 19 700 emplois occupés par des professionnels du tourisme exerçant dans des activités liées aux voyages ou à leur préparation (tous transports, agences de voyage, etc.).

Dans sa définition la plus stricte, l'emploi touristique représente ainsi 2,4 % de l'emploi régional, soit autant que l'industrie agroalimentaire, premier secteur industriel de la région (avec ses 55 400 emplois). Au niveau national, l'emploi touristique représente 3,9 % de l'emploi total. Au regard du volume d'emploi dégagé par le tourisme local, les Hauts-de-France se situent à la 7^e place des régions, derrière le Grand-Est et devant la Bretagne.

Dans sa définition la plus large, l'emploi touristique pèse 3,4 % de l'emploi régional, soit 1,8 point de moins qu'au plan national. Les activités de préparation au voyage sont en effet moins représentées, de même que le transport aérien, contrairement au transport ferroviaire qui profite de la position géographique avantageuse de la région dans l'espace nord-ouest européen et de la densité des liaisons infrarégionales. La suite de l'étude est centrée sur les 50 000 emplois directement liés au tourisme régional.

La restauration, premier secteur régional

Avec près de 13 000 emplois, soit 26 % du total dédié au tourisme local, les activités de restauration et les cafés constituent le plus important secteur d'activité pour le tourisme (figure 1).

1 La restauration et l'hébergement, principaux pourvoyeurs d'emplois liés au tourisme local

Répartition de l'emploi touristique en 2013

	Nord	Pas-de-Calais	Oise	Somme	Aisne	Hauts-de-France	France métropolitaine
Emplois directement liés au tourisme local	20 470	12 620	8 220	5 580	3 100	49 990	987 910
Hébergement marchand (en %)	16,4	26,3	21,4	28,7	31,6	22,1	28,7
Restauration, cafés (en %)	30,4	25,6	17,5	24,5	18,0	25,6	28,2
Sports et loisirs (en %)	7,6	9,6	28,6	14,2	10,9	12,5	11,1
Patrimoine, culture, offices de tourisme (en %)	12,4	11,3	6,0	10,7	6,7	10,5	9,8
Autres (commerce, artisanat, soins...) (en %)	33,2	27,2	26,5	21,9	32,8	29,3	22,2
Part dans l'ensemble de l'emploi (en %)	2,1	2,8	3,1	2,8	2,0	2,4	3,9
Évolution entre 2011 et 2013 (en %)	+ 2,6	+ 2,8	+ 2,8	- 1,4	+ 2,4	+ 2,2	+ 0,2
Évolution entre 2009 et 2013 (en %)	+ 5,4	- 1,3	+ 7,4	- 4,9	+ 1,8	+ 2,5	+ 2,4
Emplois non liés au tourisme local	-	-	-	-	-	19 690	325 570
Emplois touristiques totaux	-	-	-	-	-	69 680	1 313 480

Source: Insee, DADS 2013.

L'hébergement marchand vient ensuite, rassemblant 11 000 emplois, soit 22 % de l'emploi touristique régional. À eux deux, ces secteurs d'activité concentrent 48 % des emplois touristiques des Hauts-de-France, une proportion qui reste toutefois sensiblement inférieure à celle mesurée au niveau national (57 %).

Avec respectivement 6 300 et 5 300 emplois, les activités de sports et loisirs et les activités culturelles sont en revanche particulièrement bien représentées, totalisant 24 % des emplois contre 21 % en France.

Des activités localement plus développées

À l'échelle départementale, la structure de l'emploi touristique varie fortement. Ainsi, le Nord se caractérise par l'importance des effectifs employés dans la restauration (30 % contre 26 % en région) et ceux dans le commerce et l'artisanat (33 % contre 29 %). L'attractivité de la métropole lilloise vaut au département de concentrer près de la moitié de l'emploi touristique régional de ces deux secteurs.

Dans l'Aisne, la Somme et le Pas-de-Calais, l'hébergement couvre respectivement 31 %, 29 % et 26 % de l'emploi touristique. L'activité est soutenue par une large gamme d'hébergements (hôtels, résidences de tourisme, campings, etc.), notamment sur la façade maritime.

L'emploi touristique dans l'Oise se caractérise par le poids prépondérant du secteur des sports et loisirs. La présence dans le sud du département de plusieurs parcs d'attractions, dont la proximité avec Paris contribue à attirer chaque année jusqu'à 2,5 millions de visiteurs, et à concentrer dans ce département près de 40 % de l'emploi touristique régional de ce secteur.

Le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme bénéficient par ailleurs d'un patrimoine culturel important avec la présence de nombreux sites, musées et monuments historiques ainsi que la programmation de spectacles vivants. Ainsi, le secteur du patrimoine et de la culture compte pour plus de 11 % de leur emploi touristique.

L'emploi touristique a progressé de 2 % entre 2011 et 2013

Entre 2011 et 2013, les Hauts-de-France ont gagné près de 1 100 emplois touristiques, soit une hausse de 2,2 %. Ce dynamisme survient dans un contexte régional où l'emploi présentiel a stagné (-0,3 %) et après une période 2009-2011 durant laquelle l'emploi touristique était resté stable (+0,3 %). Les Hauts-de-France se placent ainsi au 4^e rang des régions les plus performantes en termes de création d'emplois touristiques entre 2011 et 2013, derrière les Pays de la Loire, la Corse et l'Occitanie (figure 2). Durant la même période, l'emploi touristique est resté stable en France métropolitaine (+0,2 %), freiné par une baisse de près de 3 % en Île-de-France.

Les activités sportives et culturelles ont soutenu la croissance de l'emploi touristique

Porté par plusieurs événements (ouverture du Louvre-Lens, « Lille Fantastic », « Roulez carrosses à Arras », « Dunkerque, capitale régionale de la culture »), l'emploi dans le secteur du patrimoine et de la culture a augmenté de 10 % dans la région entre 2011 et 2013 alors qu'il a diminué de 4 % en métropole.

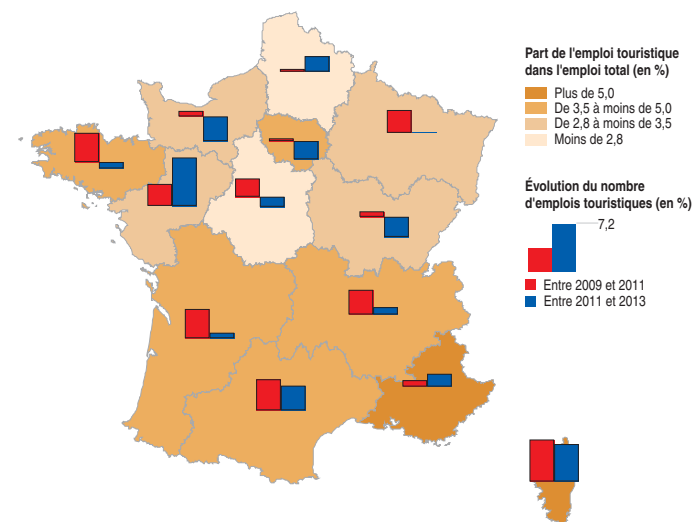
Dans le même temps, l'essor des activités sportives et de loisirs, constaté entre 2009 et 2011 (+4 % d'emplois), s'est confirmé comme au niveau national (+8 % contre +9 %). Ce secteur a ainsi renforcé son importance dans la dynamique touristique régionale.

Accompagnant l'accroissement de l'activité dans l'hôtellerie y compris de plein air, où le nombre de nuitées a progressé de 1,4 %, l'emploi touristique en hébergement s'est redressé dans les Hauts-de-France à un niveau quasi comparable à celui mesuré en métropole (+1,2 % contre +1,3 %).

Enfin, l'emploi touristique dans les activités de restauration et les cafés a perdu 2 % dans la région alors qu'il a progressé de 1,3 % au plan national. Les pertes se concentrent dans la Somme et le Nord (respectivement -10 % et -5 %), les trois autres départements de la région restant créateurs d'emplois. ■

2 Quatrième plus forte hausse régionale de l'emploi touristique

Part et évolution de l'emploi lié au tourisme localement



Source : Insee, DADS 2013.

Définitions

L'emploi touristique, qui correspond à l'emploi généré par la présence des touristes sur un territoire, concerne les activités qui fournissent directement un bien ou un service aux touristes (hébergement marchand, restauration, organisation de congrès, commerces, etc.). Sont considérées à part les activités pour lesquelles il n'est pas possible de localiser précisément les touristes qui en bénéficient (transport, agences de voyage...).

L'estimation de l'emploi touristique repose sur le repérage des secteurs d'activités concernés par le tourisme et le classement selon leur touristicité. Dans les activités 100 % touristiques, tout l'emploi est considéré comme touristique. Dans les activités partiellement touristiques, l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents.

Les **activités présentes** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Nadine Lhuillier

ISSN n° 2494-3606
© Insee 2017
Crédits photos : © Laurent Ghesquière

